



# Examens médicaux pour les chats d'élevage selon le règlement d'élevage et d'enregistrement FIFe / FFH



Cryptorchidie des mâles § 3.2  
Hernie ombilicale § Annexe II (FIFe)  
Audiométrie (BAER): examen de la surdité (chats blancs) § 3.7

Ces examens sont obligatoires pour tous les chats d'élevage de toutes races (mâle reproducteur et femelle d'élevage). Tous les chats doivent être identifiés par micro chip pendant l'examen. Il faut envoyer le formulaire rempli au secrétariat FFH avant la première saillie.

Nom du chat: .....

Né le: .....

No. du pedigree: .....

No. du micro chip: .....

## Mâle reproducteur

Les testicules sont normaux et ils sont tous deux descendus dans le sac scrotal.

Oui  Non

## Mâle reproducteur et femelle d'élevage

Il y a des signes d'une hernie ombilicale.

Oui  Non

## Chats blancs

Les chats blancs doivent entendre normalement des deux côtés. Le chat blanc a été sujet à un test auditif (audiométrie BAER, règlement d'élevage et d'enregistrement de la FFH § 3.7). Il faut envoyer le résultat de l'examen au secrétariat FFH.

## Remarques:

.....  
 .....  
 .....

Le/la vétérinaire soussigné(e) confirme que le chat a été examiné le ..... et le numéro du micro chip a été vérifié.

Signature vétérinaire ..... Timbre vétérinaire